
Annonce des adresses diverses, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce des adresses diverses, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 310;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18289_t1_0310_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

ment, est enfin dissipé, le glaive national a enfin frappé, ou frappera dans peu. Les traitres qui tenoient nos esprits enchaînés et crioient dans toute la République qu'il n'existoit plus de Vendée; ils vouloient ces hommes de sang, entretenir cette guerre malheureuse pour la faire servir à leur ambition; mais grâces à l'énergie qu'inspire l'amour pour la liberté, il s'est trouvé des citoyens fermes qui ont eu le courage de vous dire de grandes vérités. Nous partageons toute l'indignation que vous a causé la lecture des cruautés innouïes que de vils partisans du despotisme ont commis pour assouvir leur rage. Quels moyens atroces et barbares, Robespierre et ses complices n'avoient-ils pas mis en exécution pour fomenter le trouble et l'anarchie dans la Vendée, eh quoi, faudra-t-il fouiller les pages de l'histoire de notre révolution sublime par des faits qui caractérisent si bien les antropophages sans doute la postérité saura qu'aucun français n'a participé à tant d'horreurs; nous lui dirons tous que les exécutions inhumaines de quelques citoyens égarés ont été commandées et exécutées par des gens perfides qui trahissoient la confiance qu'une nation genereuse avoit mise en eux. Les noms de ces traitres passeront à la postérité pour être en horreur à toute la nature. Citoyens représentants, nous avons éprouvé la plus douce satisfaction en voyant que vous tourniez vos regards paternels sur cette malheureuse contrée et que vous aliéz mettre à exécution des moyens vigoureux, mais humains, pour mettre fin à cette guerre désastreuse; et que nous importeroit de forcer nos ennemis extérieurs à nous demander la vie à genoux, si nous laissions subsister dans l'intérieur de la République un noyau de contre révolution que pourroient grossir les intrigants qui s'agissent en tous sens et dont les coups sont d'autant plus dangereux qu'ils sont plus prêts à rendre le dernier soupir; quel beau jour, que celui où la République célébrera dans une fête solennelle l'entière destruction des brigands. Ce moment nous l'aimons à croire n'est pas éloigné. Bientôt par des mesures sages vous ramennerez à la raison des citoyens égarés et vous forcerez les coupables à implorer, mais en vain, la bienfaisance nationale.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

GRELECOT, *président*, DESTANG, RABE, MORNAIN, *secrétaires et 31 autres signatures*.

12

Les administrateurs du district de Bausset, département du Var^a, le comité révolutionnaire du district d'Autun, département de Saône-et-Loire^b, les maire, officiers municipaux et agent national de la commune d'Étrépagne, département de l'Eure^c, les communes de Blois, département de Loir-et-Cher^d et de Luzy, département de la Nièvre^e, les conseils généraux

des communes de Barraston [Barraton, ci-devant Saint-Raphaël], département du Var^f, de Mesnil-Verclives, département de l'Eure^g, de Plombières réuni à la société populaire du même lieu, département de la Côte-d'Or^h, l'agent national de la commune de Canteleu, département de la Seine-Inférieureⁱ, le conseil général de la commune de Bonneville, département du Mont-Blanc^j, le comité révolutionnaire de Porrentruy, département du Mont-Terrible^k, la section des Amis de la patrie de la commune de Reims [Marne]^l, le conseil général de la commune de Clamecy, département de la Nièvre^m, le comité révolutionnaire d'Uzès [Gard]ⁿ, le conseil général de la commune de Gramat, département du Lot^o, celui de Nanteuil-le-Haudouin, réuni à la société populaire [Oise]^p, l'administration du district de La Rochefoucauld, département de la Charente^q. Les sociétés populaires de Montendre, département de la Charente-Inférieure^r, de Fonfort [ci-devant Saint-Galmier], département de la Loire^s, de Wasigny, département des Ardennes^t, de Bollehart [Seine-Inférieure]^u, de Castelnau-dary, département de l'Aude^v, de Xantes [Saintes], département de la Charente-Inférieure^w, de Clamart-le-Vignoble, département de Paris^x, de Bourg, département de l'Ain^y, de Parly, département de l'Yonne^z, d'Arnay-sur-Arroux [ci-devant Arnay-le-Duc], département de la Côte-d'Or^a, de Bel-Air-sur-Arroux [ci-devant Toulon-sur-Arroux], département de Saône-et-Loire^b, de Chambly, département de l'Oise^c, de Cette [Sète], département de l'Hérault^d, de La Clayette, département de Saône-et-Loire^e, d'Épernay, département de la Marne^f, de Dol, département d'Ille-et-Vilaine^g, félicitent la Convention sur son Adresse au peuple français, dans laquelle respirent à la fois la justice, la vérité, la fermeté et l'humanité. Ils la félicitent d'avoir anéanti l'affreux système de tyrannie et de terreur, et d'y avoir substitué le beau règne de la justice et des vertus; ils témoignent leur vœu pour que la Convention reste à son poste, qu'elle maintienne le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix qu'elle favorise et encourage l'agriculture, les arts utiles, l'industrie, le commerce, et qu'elle donne promptement une instruction publique pour former les jeunes républicains; ils déclarent qu'ils ne reconnoîtront que la Convention pour point de ralliement, et qu'ils sont toujours debout pour sa défense.

Mention honorable, insertion au bulletin (27).

(27) P.-V., XLIX, 242. Bull., 30 brum. (suppl.).